



# La FNIC CGT communique

Communiqué de presse du 9 juillet 2019  
des organisations syndicales CGT, CFE-CGC et FO  
de l'entreprise **FAMAR LYON**.

Communiqué de presse

**L**a prise de conscience collective sur la **montée des pénuries de médicaments, s'ajoute aux revendications des salariés de l'entreprise FAMAR LYON, de maintenir une activité pharmaceutique sur le site basé à St Genis Laval (69230).**

En dix ans, le nombre de médicaments en rupture de stock est passé de 44 en 2008 à plus de 538 en 2018. Ces pénuries concernent de plus en plus **les médicaments importants dits d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) qui ne disposent pas d'alternatives appropriées.** Le site de St Genis Laval fabrique et conditionne certains de ces produits pour le compte du Laboratoire pharmaceutique SANOFI.

- ▶ la TERALITHE antipsychotique : prévention des rechutes des troubles bipolaires et des états schizo-affectifs ;
- ▶ la DISULONE (infectiologie : traitement de la lèpre, certaines maladies auto-immunes de la peau et certaines infections opportunistes liées au sida) ;
- ▶ la NOTEZINE (antiparasitaire : traitement de certaines filarioses, FAMAR LYON étant le dernier producteur au monde sur **lequel se repose l'Organisation Mondiale de la Santé**).

Certaines productions réalisées pour le compte de SANOFI **continuent d'indiquer FAMAR LYON** comme seul lieu de fabrication, dont la plupart sont des neuropsychiatriques (TERALITHE, GARDE-NAL, ARTANE, LARGACTIL) et deux anti-infectieux (FLAGENTYL, DISULONE). Ces traitements sont **tous essentiels et un démantèlement de l'outil industriel** du site entraînerait des ruptures préjudiciables aux patients.

**Les stratégies industrielles des donneurs d'ordres** consistent à maintenir le maximum de marge économique au sein du laboratoire pharmaceutique **et de n'en laisser qu'une toute petite fraction aux** façonniers.

**Ce décrochage de l'industrie pharmaceutique française et européenne est à l'origine d'une inquiétante perte d'indépendance sanitaire.** Selon **l'agence européenne du médicament, près de 40 % des productions** proviennent de pays tiers et 80 % des fabricants de substances actives sont **situés en dehors de l'Union Européenne.**

La ministre de la santé, Agnès Buzyn vient de présenter sa feuille de route pour lutter contre ces pénuries de médicaments et attend des acteurs de **la branche d'activité des propositions pour élaborer et aboutir à un plan définitif en septembre.** **Les pistes évoquées par la ministre n'ont pas vocation à contraindre les laboratoires pharmaceutiques** qui portent une responsabilité majeure sur cette crise sanitaire.

La ré-industrialisation du territoire, et le redémarrage des fabrications des MITM actuellement importées sur des sites de façonnage pharmaceutique disposant des capacités industrielles sont une nécessité pour répondre aux carences avérées de notre système de santé.

Nous proposons à la ministre de réduire le phénomène de pénurie en France en confiant au site de FAMAR LYON, certains de ces médicaments en rupture.

**L'existence de capacités industrielles non utilisées sur le site de St Genis Laval sont à disposition pour répondre aux besoins sanitaires de milliers de patients en souffrance.**

Contacts presse :

Yannig DONIUS / DS CGT FAMAR LYON/ Tel : 06 59 23 92 72

Montreuil, le 9 juillet 2019